

## **Au sujet du pape François: "un système héritier de plusieurs siècles de monarchie absolue." Vraiment ?**

**Author** : Jean-Marie Vaas

**Categories** : [Brèves](#), [Non classé](#)

**Date** : 6 mai 2014

La saison est à la publication d'ouvrages sur le pontificat du pape François. Différents livres sont sortis à l'occasion. Nous n'entrons pas dans le détail de ces différents ouvrages dont la qualité est fortement inégale. Une recension d'une maison d'édition publiant un ouvrage consacré au pape François a attiré notre attention. En effet, le commentaire de l'un de ses ouvrages ose affirmer que « *François ne craint pas de bousculer plusieurs siècles de monarchie absolue (sic)* ». Vraiment ? Si l'on comprend bien, la "monarchie" absolue, c'est non seulement Benoît XVI, mais aussi Saint Jean-Paul II ou Paul VI ? Bref, les récents prédécesseurs de Benoît XVI, pourtant crédités de l'auréole conciliaire... Parler de "monarchie absolue", ce n'est pas seulement délicat ou injurieux: c'est profondément inexact. *Quid* alors des consultations effectuées par le bienheureux Pie IX et le vénérable Pie XII avant les proclamations respectives des dogmes de l'Immaculée conception et de l'Assomption ? *Quid* aussi de ce gallicanisme que les papes combattirent jusqu'au 19ème siècle, et même récemment (ce mal vivace que certains secteurs ecclésiastiques semblent ménager...). *Quid*, enfin, de cette crise contemporaine que tous les papes, depuis Paul VI, ont eu du mal à endiguer ? Ce ne sont certainement pas les récents déchirements et les problèmes dans l'Eglise, toujours non résolus, qui le démentiront.

